

**Midi Libre**

● **Siège social :** Midi Libre, 34438 Saint-Jean-de-Védas cedex. ☎ 04 67 07 67 07.

● **Rédaction de Montpellier :** Arche

Jacques-Cœur, à Richter, 222, place Ernest-Granier, ☎ 04 99 74 34 34, fax 04 99 74 34 30.

Adresse postale : Midi Libre, rédaction de Montpellier, 34438 Saint-Jean-de-Védas cedex.

● **Abonnements, portage à domicile :** ☎ 04 30 00 30 34. Du lundi au vendredi,

de 8 h à 17 h, le samedi de 8 h 30 à 12 h et sur

http://monabo.midilibre.com.

● **Promotion :** Midi Libre, 34438 Saint-Jean-de-Védas cedex. ☎ 04 67 07 67 17.

● **Midi Libre voyages :** 50 Grand-rue Jean-Moulin,

☎ 04 67 63 72 72 ; fax 04 67 60 79 25 ; courriel : ag.limontpellier.grandruce@cartsonwagontl.fr.

Aéroport : ☎ 0 826 825 315.

● **Midi Média publicité :** 34438 Saint-Jean-de-Védas cedex. ☎ 04 67 07 69 04

(publicité), ☎ 04 30 00 70 00 (petites annonces) ;

☎ 04 30 00 80 00 (carnet) ;

☎ 04 67 07 69 35 (annonces légales).

**Urgences**

● **Médecins** Pour toute urgence, appeler le Centre 15.

● **Samu-Centre 15 :** ☎ 15 ou 112.

● **Maison médicale de garde :** ☎ 09 66 95 55 17. www.maps34.com.

● **SOS médecin 24h/24 :** ☎ 04 67 72 22 15.

● **Pharmacies :** ☎ 32 37.

● **Ambulances :** ☎ 15.

● **Infirmiers :** cabinet Allies, ☎ 06 64 93 26 35.

● **Centre antipoison :** ☎ 04 91 75 25 25 (Marseille), ☎ 05 61 49 33 33 (Toulouse).

● **Pompiers :** ☎ 18.

● **Police secours :** ☎ 17.

● **Hôtel de police :** ☎ 04 99 13 50 00.

● **Gendarmerie :** ☎ 04 67 10 50 00.

● **Numéro des sans-abri :** ☎ 115.

**VOTRE LETTRE**

● **Cyclistes chouchoutés avenue Buisson-Bertrand**

« L'avenue

Bouisson-Bertrand est sinistrée pour une piste cyclable. La mise en sens unique compique fortement la sortie du quartier Boutonnet et l'accès à la clinique

Saint-Jean. L'inaccessibilité

directe à la future voie du

quai du Verdanson est aussi

une aberration et nécessite

un contournement de 800 m

pour revenir à 5 m du point

de départ ! La super piste

cyclable d'une largeur

de chaussée n'a de valeur

que pour les écologistes

car, au plus, quinze

cyclistes y passent par

heure. Y avait-il un

coordonnateur de travaux ?

Aucun débat avec les

riverains. Des travaux faits

défaits refaits. Qui parle

# Une voix donnée aux 40 000 étrangers de la ville

**Société** | L'opposition UMP fustige une « manoeuvre électoraliste », quand la majorité espère que ce conseil soit les prémices de la future loi du droit de vote

C'est un acte politique fort qui va permettre de faire bouger les lignes sur la question du droit de vote des étrangers.

Cédric Sudres, élu montpelliérain délégué à la création du centre consultatif des résidents étrangers (CCRE) a donné le ton de cette initiative lancée voici un an et désormais réalité. Montpellier devient la douzième ville à se doter d'un pareil parlement de 60 membres destiné « aux 40 000 étrangers de 30 nationalités différentes. Il est important que ces hommes et ces femmes puissent avoir un lieu pour exprimer leur avis », avait expliqué le maire, Hélène Mandroux. Le député Jean-Louis Roumégas, pour EELV, a relevé « l'effort symbolique très important pour des étrangers encore trop souvent pointés du doigt ». Francis Vignié, au nom de la gauche alternative, s'est associé au projet en demandant toutefois des précisions sur « la place des associations » et le quota de membres réservés à la discrétion du maire.

« **Ta gueule Dumont !** » Frédéric Tatissonis

Mais c'est l'opposant UMP, Jacques Domergue, qui a mis les pieds dans le plat en suspectant l'initiative « d'être une mesure électoraliste ». L'élu estimait qu'il n'y avait « pas besoin de créer une structure supplémentaire sauf à vouloir opposer les communautés ». Il demandait au conseil : « Qui ici a vécu à l'étranger ? Moi, répondait-il. J'ai passé un an au Sé-



Montpellier compte pas moins de trente nationalités différentes. JEAN-MICHEL MART

négal et un an aux États-Unis. Pen- sez-vous qu'il existe un système de réciprocité ? » « On s'en fout du système de réciprocité », s'emportait Frédéric Tatissonis. Interrompu dans sa démonstration par Christian Dumont : « Lui, il connaît les voyages à l'étranger grâce à la mairie. » Sortie qui vaudra en retour un « ta gueule Dumont », puis une indignation d'un Domergue à l'adresse de Tatissonis : « Tu parles comme un voyou. » Finalement, le témoignage de Sarah El Ahmani remettra le débat à l'endroit. L'élu, jadis UMP, venue à la majorité, y a expliqué comment, quoi-

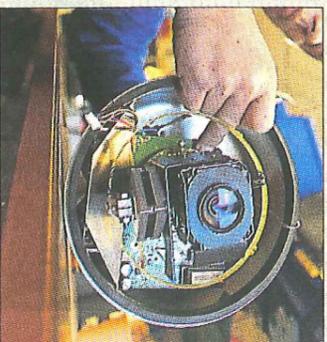
qu'universitaire, elle se sentait ballonnée : « La plupart des étrangers à Montpellier veulent vivre dans la dignité. Or on met le doigt sur la petite minorité qui commet des actes de délinquance. » Max Levita poursuivra sur la question du droit de vote des étrangers aux élections locales : « On y verra. Peut-être pas en 2013. Mais comme d'habitude M. Domergue, vous menez un combat perdu d'avance. » Hélène Mandroux conclura ce débat par : « La société bouge et va vers plus de métissage. » CQFD.

YANNICK POVILLON ypoவில்on@midilibre.com

## Quinze nouvelles caméras de vidéo-protection font débat

Le sujet passionné par excellence : la vidéo-protection. L'acquisition de quinze nouvelles caméras (dont cinq sont déplaçables) a encore fait débat lundi soir. Jean-Louis Roumégas a pu rappeler qu'elles « ne réglèrent rien », comme en témoignent « des rapports ». Pour Christian Dumont : « Tout ça, c'est du cinéma, de la démagogie, de l'enfumage. Les policiers ne sont nulle part si ce n'est au Peyrou, en brigade, pour verbaliser les automobilistes. » Ils apprécieront... Sur le fond du sujet, ces quinze nouvelles caméras ont été installées à La Paillade, aux abords du stade

La Mosson ; cinq aux Cévennes et au Petit-Bard ; quatre dans le nouveau quartier de Port-Marianne ; une sur le chemin de Moularès et deux en centre-ville. Ces dernières servent également de surveillance du trafic, « mais aussi en cas de crue », a rappelé Philippe Thines. Régine Souche, l'adjointe à la sécurité, a rappelé quelques chiffres : les caméras ne représentent que 0,5 % du budget octroyé à la



une jeune étudiante » devant sa cité universitaire. Montpellier compte, à ce jour, 141 caméras. 170 sont prévues d'ici la fin du mandat en 2014.

## Cuisine centrale : Mandroux préfère plusieurs petits sites

Le démantèlement de la cuisine centrale, rendu indispensable par la pression de la démographie scolaire, s'est invité au menu du conseil municipal lundi.

Au moment de voter les autorisations de programme, Anne-Rose Le Van, pour la gauche alternative, s'est interrogé sur la pertinence d'investir pour ce budget 500 000 € sur la Cité du corps humain (sur un projet estimé

### AU FIL DU CONSEIL

#### Une délégation de Sanofi reçue

Des représentants de l'intersyndicat des laboratoires Sanofi, installés à Montpellier, ont été reçus par Hélène Mandroux. Le maire s'est engagé à adresser une lettre ouverte au Premier ministre dans les prochains jours. Les représentants des salariés ont également reformulé la demande d'organisation d'une table ronde avec les députés de l'Hérault, les présidents de la Région, du Département de l'Agglo et de la Ville pour donner du poids à leur action.

#### Alerte sur les écoles du centre

Avec 73 M€ inscrits au budget 2013 et 18,3 M€ d'investissements, l'Ville affiche l'éducation et la réussite scolaire comme sa priorité. Il n'empêche que Jean-Louis Gély, adjoint en charge du secteur, s'est tenu en plein débat sur le vote du budget d'un plaidoyer sans équivoque au sujet des écoles du centre-ville.

« Ces écoles, dites Jules-Ferry, sont pour la plupart surchargées car la population augmente également. Ces établissements réclament toute notre attention pour un vrai plan de réhabilitation. La transformation d'un ancien appartement de fonction ne résout en rien le manque de places pour des dortoirs, des salles de psychomotricité ou encore les salles de restauration. » Au mieux, ce plan interviendra en 2014.

#### Marché de la Mosson

Marc Durour persiste et signe. L'adjoint au commerce relance par une délibération l'amputation de deux jours du marché de la Mosson, les mercredis et jeudis. Une première délibération avait été annulée fin décembre par le tribunal administratif.

Plus étonnant, cette décision a été commentée par l'élu du quartier, Brahim Abbou : « Je vais m'abstenir sur cette délibération car je ne connais que trop bien les difficultés que rencontrent les commerçants L'élu, connu pour être davantage pro-Moure qu'un pro-Mandroux, e coupé par le maire : « Vous devez respecter une discipline de groupe tome Hélène Mandroux à son endroit. Lequel n'a rien voulu savoir s'est donc abstenu... Les Verts et gauche alternative ont voté contre

### CANTINE SCOLAIRE

#### TARIFS INCHANGÉS Pour soutenir le budget des familles

les tarifs de la restauration scolaire restent inchangés pour la 3<sup>e</sup> année consécutive. Le coût du repas se est de 9,89 € pour la ville (tarif fixe maximale sans allocation, 3,60 €) et de 6,29 € pour le département. ● **REPAS SPÉCIAUX** Sur les

